

COMMUNE D'UGNY

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Projet de révision allégée du PLAN Local d'Urbanisme d'UGNY

Par arrêté N°39 du 27 octobre 2022, le maire d'UGNY a ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant sur la révision allégée du PLU d'UGNY.

Cette procédure a notamment pour objectifs de :

agrandir la zone UBc lieu-dit « La Volette » située le long de la rue de la Croix Sainte Agathe pour permettre la construction de 4 maisons d'habitation

prolonger la zone Nj derrière la zone UBc lieu-dit « la volette » située le long de la rue de la Croix Sainte Agathe

rajouter dans l'OAP (La Volette), la zone Nj derrière la zone UBc pour faire la transition entre le tissu urbain existant et l'espace boisé classé en zone naturelle

modifier le recul à au moins 3 mètres des limites séparatives (article 7.3 du règlement de la zone UBc du règlement écrit du PLU) sans aucune remise en cause du PPAD.

Le président du Tribunal Administratif de NANCY a désigné M. Antoine CAPUTO en qualité de commissaire-enquêteur.

L'enquête publique se déroulera du 24 novembre à 8h30 au 9 décembre 2022 à 17 h 30 en mairie d'UGNY.

Le commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public en mairie d'UGNY :

- **le jeudi 24 novembre 2022 de 9 h à 12 h,**
- **le samedi 3 décembre 2022 de 9h à 12 h**
- **et le vendredi 9 décembre 2022 de 14 h 30 à 17 h 30.**

Pendant la durée de l'enquête, le dossier sera disponible en mairie d'UGNY 54870, où le public pourra en prendre connaissance pendant les jours et heures habituels d'ouverture de mairie (lundi de 17h à 19h30 et jeudi de 15h à 17h) ainsi que lors des permanences du commissaire-enquêteur.

Il sera également disponible sur le site : <https://ssl.spl-xdemat.fr/Xenquetes/MA54537.html>.

Un poste informatique sera mis à la disposition du public en mairie.

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations : sur le registre papier ouvert à cet effet, qui sera tenu à la disposition du public à la mairie aux jours et heures d'ouverture habituels, par courrier postal, à l'attention de M. CAPUTO, commissaire-enquêteur en mairie d'UGNY 54870, par courriel : urbanisme.ugny@orange.fr , en ligne sur la page de l'enquête publique.

Ces observations seront tenues dans les meilleurs délais à la disposition du public en mairie et seront accessibles sur le site internet pendant toute la durée de l'enquête.

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur pourront être consultés à la mairie aux jours et heures habituels d'ouverture et sur le site

<https://ssl.spl-xdemat.fr/Xenquetes/MA54537.html>, pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

À l'issue de l'enquête, le dossier du PLU pourra être soumis à l'approbation du conseil municipal éventuellement amendé pour tenir compte des résultats de l'enquête.